

Vendredi, 20 Aout 1880

SOMMAIRE

- LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONGE. LE SIEGE DU GOUVERNEMENT. L'INDUSTRIE DES CHAUSSURES. L'AFFAIRE BRADLAUGH. ECHOS DU JOUR. LE COLLEGE D'OTTAWA. LES PAPES. SERVICE TELEGRAPHIQUE. CA ET LA. COURRIER DE HULL. CORRESPONDANCE. NOY. A TRAVERS OTTAWA. MARCHES D'OTTAWA. MARCHES STRANBERS. FEUILLETON—A TRAVERS CHAMPS: Par Henry Gréville.

LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONGE

Encore quelques jours, et lord Lorne sera de retour dans ses quartiers, à la citadelle de Québec, après une absence de plusieurs semaines. On aurait franchement tort de croire que le gouverneur-général a passé ces quelques semaines uniquement occupé des plaisirs de la chasse et des émotions d'une croisière dans les eaux du golfe Saint-Laurent. Son Excellence avait soigneusement observé la manière de faire de son illustre prédécesseur. Il savait que lord Dufferin se plaisait à descendre chez le peuple, tout comme à se livrer à des études d'observations constantes sur les hommes et les choses.

Suivant en cela l'exemple de celui qu'il était si difficile de remplacer, le marquis de Lorne tient à visiter alternativement les différentes parties de la Confédération canadienne, à connaître fôcièrement ses us et coutumes et à en étudier attentivement les nombreuses ressources.

Partout où il y avait un village de quelque importance, une mine à exploiter, des travaux à observer, on l'a vu faire mouiller le *Druid* et descendre à terre.

Il s'est prêté de bonne grâce aux réceptions officielles de nos populations désireuses de saluer en lui non seulement le gouverneur-général, mais encore le gendre même de Sa Majesté.

La nationalité canadienne française tout entière ne saurait oublier l'attitude charmante qu'il a prise à l'égard des grandes démonstrations du vingt-cinquième jour dernier.

Lord Lorne a interrompu un itinéraire depuis longtemps préparé pour acquiescer au désir de nos compatriotes d'avoir l'honneur de sa présence au grand banquet de la Salle de Musique.

Tant que nous conserverons le souvenir de ces grandes fêtes, des illustres étrangers qui ont tant fait pour leur donner du relief, on se rappellera le discours que son Excellence a prononcé au banquet de Québec. Marquée au coin du tact le plus parfait, d'une habileté consommée et d'une délicatesse achevée, cette harangue du représentant de la souveraine a certainement brillé au milieu de celles de nos orateurs les plus en renom.

Lord Lorne a, en quelque sorte, surpris son monde, non seulement par ses connaissances parfaites de notre origine et de nos débuts, mais par la manière heureuse dont il s'est exprimé dans toute sa langue.

Le gouverneur-général termine son congé par une visite aux places d'intérêt des provinces maritimes.

Les journaux des bords de la mer nous apprennent qu'il visite leurs manufactures, leurs usines, leurs industries de tous genres, et qu'il manifeste un vif intérêt pour tous leurs travaux.

Bref, lord Lorne se renseigne comme son distingué prédécesseur, et, comme lui, il sera plus tard en mesure de renseigner et d'écrire pour faire apprécier davantage la colonie par les habitants de l'empire britannique.

LE SIEGE DU GOUVERNEMENT

Il est encore des gens qui s'imaginent qu'Ottawa est menacé de perdre le siège du gouvernement. C'est ainsi que l'ambitieux ville de Toronto aspirerait à nous supplanter, si nous devons en croire le *Telegraph* de Saint-Jean, N. B. Il est vrai que ce journal n'a voulu apparemment que lancer un ballon d'essai qui n'aurait guère de succès.

Quoi qu'il en soit, voici ce que nous lisons dans l'un des derniers numéros de ce journal: "Toronto deviendra par la suite la capitale politique du Canada. Les dépenses faites pour la construction et l'aménagement des

édifices publics, à Ottawa, sont le principal obstacle à ce changement. Mais si les citoyens de Toronto, avec l'esprit d'entreprise qu'on leur connaît, se mettent en tête de l'opérer, sans imposer de trop fortes charges au trésor fédéral, ils trouveront l'opinion générale bien disposée à ce qu'on enlève le siège du gouvernement à Ottawa, cette ville n'offrant aucun des avantages que l'on devrait trouver dans la capitale de la Confédération canadienne."

Le *Globe* sent que la chose n'est pas aussi facile que le prétend le *Telegraph*, et fait la réponse suivante: "La prédiction du *Telegraph* ne se réalisera pas, croyez-nous. Outre les dépenses faites à Ottawa, il y a d'autres objections sérieuses. La province de Québec ne consentira jamais, de bon gré, à ce que le siège du gouvernement soit transféré encore plus à l'ouest. Elle pourra même prétendre, en donnant de fort bonnes raisons, que le siège du gouvernement devrait être à Montréal. Quant aux habitants des provinces maritimes, ils trouvent déjà que le siège du gouvernement est assez éloigné. Qu'on songe ensuite aux mille et un inconvénients d'avoir un "grand" et un "petit" gouvernement dans la même ville; aux innombrables questions d'étiquette et de préséance qui surgiraient. Le premier ministre fédéral croirait déroger en demeurant sur la même rue que le premier ministre local. Si les deux gouvernements se trouvaient voisins, ils pourraient bientôt se prendre de querelle."

Quelques-unes de ces raisons ne sont pas très fortes, ni même très sérieuses, mais le *Globe* a trouvé la véritable réponse lorsqu'il dit qu'outre les frais énormes d'un pareil déplacement, l'Est ne consentira jamais à ce que la capitale fédérale soit transférée encore plus à l'ouest. Pour une fois, nous tombons d'accord avec le *Globe* qui se montre ici beaucoup plus logique qu'il ne l'est d'ordinaire.

Au reste, aucun parti ne voudrait se mettre en tête de ressusciter une question aussi grosse d'orages et qui fit même sombrer un gouvernement avant que la reine eût choisi Ottawa pour capitale.

L'INDUSTRIE DES CHAUSSURES

Parmi les feuilles libérales de la province de Québec, nous n'en savons pas de plus zélées et de plus tenaces que le *Witness*, de Montréal, quand il s'agit d'attaquer le gouvernement fédéral. Son fanatisme politique est l'égal de son fanatisme religieux.

Toujours à l'affût et sans égard pour la vérité et les faits, il fausse la condition des diverses industries de Montréal, pour le plaisir de lancer quelques traits adoués à la politique ministérielle. Cette fois, c'est l'industrie des chaussures qui, dit-il, souffre beaucoup, à Montréal surtout.

Le *Witness* se donne garde d'appuyer son dire de quelques renseignements ou statistiques; il préfère planer toujours dans les suppositions, et porter des accusations que les résultats de chaque jour démentent.

Il ne saurait y avoir un écart considérable entre les résultats de la cordonnerie à Montréal et celle de Québec.

D'après les journaux de cette dernière ville, libéraux comme conservateurs, l'industrie des chaussures a pris un nouvel essor depuis l'inauguration de la politique protectionniste.

Si l'on croit le *Telegraph*—journal qui apporte un soin et une attention toute particulière à l'étude des diverses industries de Québec—les cordonniers de cette ville n'ont jamais vu les affaires aussi florissantes. Il n'hésite pas à dire que les manufacturiers de Québec s'enrichissent fort vite.

La vieille ville de Québec, qui a vu inaugurer bien des politiques et opérer force changements au tarif, n'a cependant peut-être jamais vu, avant aujourd'hui, dix mille dames de sa population ne vivant que par la grâce de cette seule industrie des chaussures. Celui qui en tire le plus grand bénéfice est M. Bresse, que l'on peut appeler le plus influent appui de M. Laurier dans Québec-Est.

Ce monsieur doit s'apercevoir aujourd'hui que les calculs de son fétiche, qu'il a tant travaillé à faire être, étaient passablement erronés: il sait aussi qu'on se trouve les véritables amis de leur pays.

L'honorable M. Baby possède une horloge qui est dans sa famille depuis 1680, c'est-à-dire depuis deux siècles ronds. Elle est encore très belle et pourrait figurer avec avantage parmi nos meubles de luxe, sauf qu'elle paraîtrait un peu démodée. Est-ce la plus ancienne horloge du Canada?

L'AFFAIRE BRADLAUGH

L'affaire Bradlaugh, qui s'est terminée par le triomphe de l'athée de ce nom et son admission au parlement anglais, restera comme une tache dans l'histoire de l'administration libérale en Angleterre. C'est, comme on le sait, sur la proposition de M. Gladstone que la Chambre des communes a fini par se déjager et par permettre à M. Bradlaugh de prendre son siège sous une simple affirmation. Ainsi s'est terminée, dit à ce sujet l'*Univers*, cette singulière affaire, qui n'est à l'honneur ni du triste personnage qui en est le héros, ni du ministère qui l'a mal engagée, mal soutenue et mal finie, ni de la chambre, dont la solidité courtoise que n'a pas tenu devant le *quos ego* de M. Gladstone.

Nos journaux républicains, continue l'*Univers*, qui, peu contents de vouloir débarrasser ce mot ignoble est bien à eux la France, voudraient aussi débarrasser l'Europe triomphante de la victoire de M. Gladstone. Triste triomphe! Plus tristes claqueurs!

Les arguments les plus singuliers ont été invoqués par les défenseurs de M. Bradlaugh. On s'est surtout battu sur les précédents pour un cas qui n'en a point. En effet, la Chambre des communes a successivement supprimé le test protestant qui excluait les catholiques dans le cas d'O'Connell, le test chrétien qui excluait les juifs dans le cas de M. Rothchild, même la formule du serment qui gênait un respectable quaker, M. Pease. Mais la notion d'un Dieu, juge des législateurs aussi bien que des peuples, restait sauve; et dans un pays qui depuis la perte de son union religieuse est condamné à toutes les divisions religieuses, la suppression de formalités oppressives s'imposait comme un acte de bonne politique.

Tout autre est le cas de M. Bradlaugh, qui fait de l'homme un pur animal, du peuple une bête de somme, de Dieu une chimère; qui, dans des écrits publics, a plasmé avec rage contre le Christ, aussi bien que contre le Jésus des Juifs; qui a écrit sur l'économie sociale un livre tellement infâme qu'il a été flétri par la justice de son pays, et d'un vice de procédure l'a empêché d'être par une rigoureuse condamnation. Et voilà l'homme qui va maintenant, au nom d'un groupe d'électeurs ignorants ou égarés, "légiférer" pour une nation chrétienne. C'est véritablement une honte.

Nous comprenons l'indignation des membres du parlement, toriens ou whigs, protestants et catholiques, qui ont protesté avec énergie contre une pareille monstruosité.

Il paraît, d'ailleurs, que le dernier mot n'a pas été dit sur cette malheureuse affaire, et il pourrait bien ne pas être favorable au gouvernement. Par une résolution qui a appuyé une majorité réduite, M. Gladstone a pu obtenir l'entrée aux Communes de M. Bradlaugh sur une simple affirmation. Mais les résolutions ne font pas une loi, et il y a de bons esprits, et de nombreux amoniteurs, et sera pourvue de nouveau de son évêque militaire, ayant juridiction sur elle, en vertu d'une convention spéciale avec le Saint-Siège.

Le célèbre violoniste Ole Bull vient de mourir. Il avait de nombreux et fervents admirateurs en Canada. Il était né en 1810 à Bergen, Norvège, et était, par conséquent, dans sa 70ème année. Son père le mit à l'étude du droit, mais ses goûts le portaient ailleurs. Il se rendit à Paris où il fit ses études musicales, et le tarda pas à prendre un des premiers rangs parmi les violonistes du jour. Il se lança successivement dans plusieurs grandes entreprises qui ne réussirent point. Après chaque échec, il reprenait son instrument et le public lui en savait toujours gré. Il a donné des concerts jusqu'à ces derniers temps.

La *Concorde* fait des distinctions qui échappent à l'esprit le plus subtil. Parlant de la discussion à laquelle la mission de sir John a donné lieu dans la presse anglaise, notre confrère s'exprime ainsi: "Un fait certain cependant, si se détache de cette discussion des grands journaux anglais, c'est que sir John n'a pu réussir à former la compagnie ou le syndicat qu'il annonçait dans ses discours prononcés à Bath, Ontario, quelques jours avant son départ. Les dépêches sont d'accord à nous apprendre que le premier ministre a été forcé de recourir à des particuliers. Il est sur le point de compléter les négociations avec ceux-ci, par là, si la chose n'est déjà faite."

Jusqu'à présent, nous avons cru que les syndicats, les compagnies et corporations de toutes sortes étaient composées de "particuliers," et la distinction que la *Concorde* veut établir est, pour nous, insaisissable.

L'*Electeur*, organe des libéraux de Québec, apprécie, dans les termes suivants, la mission des ministres fédéraux en Angleterre: "Mais si nous sommes obligés de condamner la dépense inutile que va entraîner la mission, nous en approuvons complètement l'objet, et nous

serons enchanté si sir John réussit à trouver des capitalistes disposés à nous donner de bons millions d'or en échange d'acres de terres qui ne servent aujourd'hui que de pâturages aux buffles.

"Le *Globe* s'effraie à l'idée de voir la plus belle partie du Nord-Ouest venir la propriété d'une compagnie de spéculateurs qui hausseront le prix des terres à leur gré, et qui pourront arrêter ou favoriser, quand et comme ils le voudront, l'établissement du pays.

Nous ne partageons pas les appréhensions de notre confrère de Toronto. Les capitalistes qui vont dépenser leurs millions dans la construction du Pacifique, seront intéressés à les rattacher le plus tôt possible. Ils devront naturellement chercher à vendre leurs terres sans délais inutiles. L'établissement de ces terres sera donc encore plus dans leur intérêt que dans le nôtre."

Nous signalons le fait suivant, rapporté dans une correspondance de New-York, à ceux qui prétendent être entrés dans les lieux consacrés par l'Eglise catholique et qui ne suivent pas ses lois: "Un Américain franc-maçon et appartenant à une secte protestante, est décédé l'année dernière. Dans sa famille, il y a plusieurs catholiques possédant une concession dans le cimetière catholique. On voulut donc le faire enterrer dans ce cimetière, sous prétexte que la famille y avait acheté un terrain. Les gardiens du cimetière refusèrent de recevoir le cadavre, mais un juge, M. Westbrook, donna raison au père du défunt, et décida que le cadavre devait être déposé dans le terrain catholique. Il y eut appel devant la cour dite de *General Term*, composée de trois juges.

Cette cour vient de rendre une décision longuement motivée, qui affirme les droits des catholiques à user exclusivement de leurs cimetières. D'abord, il n'y a pas eu contrat de vente ou d'achat; la famille a donné une somme d'argent pour obtenir une concession dans le cimetière du Calvaire. La cour ne voit pas dans cet acte un véritable contrat de vente et d'achat liant les deux parties: celui qui veut une concession dans le cimetière d'une religion doit savoir à quoi il s'engage.

Les lois catholiques ne sont pas contrares aux lois générales du pays qui protègent tous les cultes. D'après ces lois, les cimetières catholiques sont bénis et l'on n'y reçoit pas les infidèles, les protestants et les excommuniés. La cour admet pleinement ce droit, et décide que les parents du défunt sont mal fondés à demander que le cadavre d'un protestant ou d'un homme qui ne pratique pas la religion catholique soit déposé dans un tel cimetière. Cette décision est très importante; elle a été rendue le 14 mai dans le cas de Denis Copper contre les gardiens du cimetière du Calvaire.

LE COLLEGE D'OTTAWA

Les élèves du collège d'Ottawa auront, cette année, une agréable surprise en trouvant leur ancienne salle de récréation tellement agrandie et refaçonée, qu'il en est surgi comme un édifice tout à fait nouveau.

Les deux étages dont se compose le bâtiment forment deux vastes salles de 100 pieds de long sur 45 de large, avec une hauteur de 15 pieds; chacune est parfaitement éclairée par dix fenêtres. Toutes les parois sont boisées et huilées, ce qui est de beaucoup préférable aux enduits de plâtre, surtout dans un lieu où la mobilité jeunesse aime à prendre ses ébats.

Ce ne sera donc pas une petite joie, en particulier pour les plus jeunes, de pouvoir courir à leur aise dans un aussi vaste enclos que celui de leurs voisins plus âgés (des grands), et d'avoir tant d'air à respirer qu'il en reste toujours. Puis, combien il fera bon de s'exercer sur le gymnase, de grimper dans les échelles, de se balancer sur les cordages, comme de braves matelots, au-dessus de cette vague de joueurs plus agiles que les bois de la mer, mais où l'on a le voix du vigilant pilote ont le miraculeux pouvoir de modérer la température!

C'est là que, fatigués des cahiers et des gros livres, on viendra, plusieurs fois le jour, oublier la contrainte de l'heure passée et riguer son appétit pour le repas on la classe qui doit suivre. Quand novembre aura dépollu les bosquets, que le ciel sera gris et que les petits moineaux cherchent un abri sous la grande goutte tière du collège; que les cours seront humides et que les balles tomberont des doigts engourdis, ah! qu'il fera bon de monter à l'étage dans la salle neuve, pour gambader autour d'un poêle bien chaud, ou prendre une partie de *dix* avec les petits camarades; tandis que d'en-bas on entendra monter les joyeux chansons des classiques et des philosophes aux allures plus compassées, mais non moins remplies de cette douce gaieté qui fait le bien et le charme de la vie du collège. Heureux les pensionnaires, se diront les externes, et de la maison paternelle à cet autre foyer non moins intime du collège, tous

seront empressés de se rendre au plus tôt. Au collège, on sentira qu'il y a aussi une vie de famille, on y verra des frères en ses condisciples, et dans ses maîtres des pères pleins de tendresse et de sollicitude.

Quel profit pour un adolescent, pour un jeune homme de pouvoir grandir à l'ombre de si bénignes influences! Car si l'éducation doit commencer dans les classes, elle ne saurait se compléter là. C'est en classe que l'esprit se cultive, mais c'est en récréation que se forme le caractère; c'est là surtout que l'élève fait l'apprentissage de la vie sociale.

Ces quelques remarques ne sont pas ici sans opportunité. Combien de parents n'en comprennent pas assez l'importance, et négligent l'une des parties les plus essentielles de l'éducation de leurs enfants, en ne s'occupant que de leurs études, sans s'inquiéter de ce qui se passe de l'école à la maison; ni de la manière dont plusieurs emploient leurs jours de congé, ou même leurs récréations de chaque jour!

En fournissant à leurs élèves un moyen plus agréable que jamais de passer ensemble toutes leurs heures de repos, les zélés directeurs du collège d'Ottawa ont voulu, sur ce point comme sur tous les autres, aller tous jours en avant dans la voie du progrès qu'ils ont embrassés et qu'ils poursuivent avec de si remarquables succès. Nous espérons que le public saura apprécier ces nouveaux efforts et se convaincre une fois de plus que le collège d'Ottawa mérite à tous égards l'estime, la confiance et l'encouragement.

(Communiqué.)

LES PAPES

Parmi les souverains pontifes qui ont gouverné l'Eglise Catholique, on en compte 74 auxquels sont rendus les honneurs dus aux saints: 31 martyrs et 43 confesseurs. Saint Agathon, dont le règne est lié à la fin du septième siècle, a été le seul pape censuré et le seul aumônier, après saint Pierre, on eût pu donner le titre de thaumaturge. Saint Agathon mourut âgé de 107 ans.

Les papes ont été choisis dans tous les rangs et dans toutes les classes de la société; et si beaucoup ont eu une noble origine et une grande fortune, d'autres sont partis de l'obscurité pour arriver au faite des honneurs et des dignités. Sixte IV était le fils d'un pêcheur. Alexandre V, né de parents pauvres, dut mendier de porte en porte, pendant ses premières années. Adrien IV, le seul pape anglais, fut abandonné par son père et eut à vivre d'aumônes, jusqu'à son passage en France, où, de simple domestique dans un couvent, il s'éleva par degrés, grâce à son intelligence et à ses vertus. Le père de Sixte-Quint était simple journalier, sa mère domestique et sa sœur blanchisseuse. Saint-Césaire V fut pour père un labourneur. Benoît XI, un boulangier, Urbain IV un cordonnier, et Grégoire VII un charpentier.

Cinq papes avaient étudié la médecine avant de recevoir les saints ordres. Le père de Paul V était un patricien de Sicile, et, de même, Eugène IV, Grégoire XII et Alexandre VII appartenant à des familles patriciennes de Venise.

Ainsi, toutes les conditions ont tour à tour, grâce à l'intervention de la divine Providence, donné à l'Eglise son chef souverain, recevant de Dieu même sa primauté, son autorité et sa puissance. Parmi toutes les dignités et les possessions de ce monde, il n'y est aucune sans doute qui possède autrement que par Dieu, dans la conscience des peuples, le respect et l'autorité qui les constitue. Mais aucune ne prétend tenir et ne tient en fait la place de Jésus-Christ. Aucune ne représente sa personne sacrée, ne continue l'œuvre fondée de ses propres mains; aucune, par conséquent, n'approche de l'élevation de la primauté pontificale.

Du reste, n'y eût-il que l'honneur de continuer la plus ancienne et la plus auguste des dynasties, à qui, sous ce rapport, peut-être comparée la dignité papale? Cherchez l'empire plus grand que l'Eglise catholique, une œuvre plus éprouvée et plus forte contre le temps que celle des pontifes romains, des monarques, plus grands que leurs beaux génies, une série aussi longue de souverains à qui les générations ne doivent que des bienfaits, à qui les siècles n'ont pas jeté de déh, pour qui l'histoire ne porte point de ces pages rouges de sang, noires de crimes, retentissantes de malédictions. On peut en venir fouiller dans le passé ou chercher dans le présent; nul courroux n'est aussi glorieux que la tiare.

Or, Dieu a voulu que la tiare fût portée par le pauvre aussi bien que par le riche, par l'enfant du peuple aussi bien que par l'illustre descendant des nobles et des princes.

Ceux qui prétendent que l'Eglise catholique s'est inféodée à telle ou telle forme de gouvernement, aux monarchies ou aux empires plutôt qu'aux républiques, se trompent grossièrement, ou n'hésitent pas devant un mensonge impudent. L'Eglise, à l'exemple de son divin fondateur et maître, ne fait exception de personne. Accessible à tous et sachant se conformer aux temps et aux circonstances, elle ne demande qu'une chose: la liberté d'agir et de faire le bien.

Le plus grand bienfait

Un remède simple, pur, sans danger, qui guérit chaque fois et prévient la maladie en conservant le sang pur, l'estomac régulier, les reins et le foie actifs, est le plus grand bienfait qui ait jamais été conféré à l'homme. Les Amers de Houlton sont ce remède, et leurs propriétaires sont bénis par des milliers qui en ont été guéris. Essayez-les. Voir une autre colonne.

seront empressés de se rendre au plus tôt. Au collège, on sentira qu'il y a aussi une vie de famille, on y verra des frères en ses condisciples, et dans ses maîtres des pères pleins de tendresse et de sollicitude.

Quel profit pour un adolescent, pour un jeune homme de pouvoir grandir à l'ombre de si bénignes influences! Car si l'éducation doit commencer dans les classes, elle ne saurait se compléter là. C'est en classe que l'esprit se cultive, mais c'est en récréation que se forme le caractère; c'est là surtout que l'élève fait l'apprentissage de la vie sociale.

Ces quelques remarques ne sont pas ici sans opportunité. Combien de parents n'en comprennent pas assez l'importance, et négligent l'une des parties les plus essentielles de l'éducation de leurs enfants, en ne s'occupant que de leurs études, sans s'inquiéter de ce qui se passe de l'école à la maison; ni de la manière dont plusieurs emploient leurs jours de congé, ou même leurs récréations de chaque jour!

En fournissant à leurs élèves un moyen plus agréable que jamais de passer ensemble toutes leurs heures de repos, les zélés directeurs du collège d'Ottawa ont voulu, sur ce point comme sur tous les autres, aller tous jours en avant dans la voie du progrès qu'ils ont embrassés et qu'ils poursuivent avec de si remarquables succès. Nous espérons que le public saura apprécier ces nouveaux efforts et se convaincre une fois de plus que le collège d'Ottawa mérite à tous égards l'estime, la confiance et l'encouragement.

(Communiqué.)

LES PAPES

Parmi les souverains pontifes qui ont gouverné l'Eglise Catholique, on en compte 74 auxquels sont rendus les honneurs dus aux saints: 31 martyrs et 43 confesseurs. Saint Agathon, dont le règne est lié à la fin du septième siècle, a été le seul pape censuré et le seul aumônier, après saint Pierre, on eût pu donner le titre de thaumaturge. Saint Agathon mourut âgé de 107 ans.

Les papes ont été choisis dans tous les rangs et dans toutes les classes de la société; et si beaucoup ont eu une noble origine et une grande fortune, d'autres sont partis de l'obscurité pour arriver au faite des honneurs et des dignités. Sixte IV était le fils d'un pêcheur. Alexandre V, né de parents pauvres, dut mendier de porte en porte, pendant ses premières années. Adrien IV, le seul pape anglais, fut abandonné par son père et eut à vivre d'aumônes, jusqu'à son passage en France, où, de simple domestique dans un couvent, il s'éleva par degrés, grâce à son intelligence et à ses vertus. Le père de Sixte-Quint était simple journalier, sa mère domestique et sa sœur blanchisseuse. Saint-Césaire V fut pour père un labourneur. Benoît XI, un boulangier, Urbain IV un cordonnier, et Grégoire VII un charpentier.

Cinq papes avaient étudié la médecine avant de recevoir les saints ordres. Le père de Paul V était un patricien de Sicile, et, de même, Eugène IV, Grégoire XII et Alexandre VII appartenant à des familles patriciennes de Venise.

Ainsi, toutes les conditions ont tour à tour, grâce à l'intervention de la divine Providence, donné à l'Eglise son chef souverain, recevant de Dieu même sa primauté, son autorité et sa puissance. Parmi toutes les dignités et les possessions de ce monde, il n'y est aucune sans doute qui possède autrement que par Dieu, dans la conscience des peuples, le respect et l'autorité qui les constitue. Mais aucune ne prétend tenir et ne tient en fait la place de Jésus-Christ. Aucune ne représente sa personne sacrée, ne continue l'œuvre fondée de ses propres mains; aucune, par conséquent, n'approche de l'élevation de la primauté pontificale.

Du reste, n'y eût-il que l'honneur de continuer la plus ancienne et la plus auguste des dynasties, à qui, sous ce rapport, peut-être comparée la dignité papale? Cherchez l'empire plus grand que l'Eglise catholique, une œuvre plus éprouvée et plus forte contre le temps que celle des pontifes romains, des monarques, plus grands que leurs beaux génies, une série aussi longue de souverains à qui les générations ne doivent que des bienfaits, à qui les siècles n'ont pas jeté de déh, pour qui l'histoire ne porte point de ces pages rouges de sang, noires de crimes, retentissantes de malédictions. On peut en venir fouiller dans le passé ou chercher dans le présent; nul courroux n'est aussi glorieux que la tiare.

Or, Dieu a voulu que la tiare fût portée par le pauvre aussi bien que par le riche, par l'enfant du peuple aussi bien que par l'illustre descendant des nobles et des princes.

Ceux qui prétendent que l'Eglise catholique s'est inféodée à telle ou telle forme de gouvernement, aux monarchies ou aux empires plutôt qu'aux républiques, se trompent grossièrement, ou n'hésitent pas devant un mensonge impudent. L'Eglise, à l'exemple de son divin fondateur et maître, ne fait exception de personne. Accessible à tous et sachant se conformer aux temps et aux circonstances, elle ne demande qu'une chose: la liberté d'agir et de faire le bien.

Le plus grand bienfait

Un remède simple, pur, sans danger, qui guérit chaque fois et prévient la maladie en conservant le sang pur, l'estomac régulier, les reins et le foie actifs, est le plus grand bienfait qui ait jamais été conféré à l'homme. Les Amers de Houlton sont ce remède, et leurs propriétaires sont bénis par des milliers qui en ont été guéris. Essayez-les. Voir une autre colonne.

Paniers de Marché

PANIER DE COLLATION En grande Variété CHEZ

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS 63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

Pourquoi vous devriez acheter vos Chapeaux de R. J. DEVLIN

Parce qu'il importe directement des manufactures. Parce qu'il connaît parfaitement ce que le public desire, et prend ses mesures en conséquence. Parce qu'il n'a qu'un seul prix, et toujours le plus bas. Parce que vous obtenez toujours de lui les meilleurs Chapeaux et les dernières modes.

R. J. DEVLIN

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT 60 bons hommes de chantiers pour le Saint-Sauveur, 8 heures, de 8 à 12 par mois. S'adresser à W. O. MCKAY.

ON DEMANDE UNE NOURRISSONNE pour un enfant de trois semaines. S'adresser au No 247, rue Wellington.

GRANDE EXCURSION A MONTREAL SAMEDI, 21 AOUT

PAR LE Chemin de Fer Q. M. O. et O.

Un train spécial laissera le station de Hull samedi soir, à six heures p.m. précises, arrivant à Montréal à 10 p.m. Le convoi repartira pour Ottawa à 1 heure a.m. lundi, le 22; dormant ainsi aux Excursionnistes le temps de visiter la ville de Montréal. Des chais de première et seconde classe seront fournis aux Excursionnistes.

PREX DES BILLETZ ALLER ET RETOUR

1ère Classe - \$1.75 2ème " - " 1.25

Billets à vendre chez M. Lappin, Marché By, et chez W. O. McKay, 18, rue Murray.

JOUR DE FETE CIVIQUE POLO! POLO!

Le second anniversaire des amusements militaires des Dragons de la Garde de la Princesse Louise

Sur les terrains de l'Exposition

Sous le patronage du MAJOR-GENERAL LUARD, Commandant les milices du Canada.

PROGRAMME:

Revue des troupes dans le rond. Meilleur défilé de quatre de front, au pas, au trot et au galop. Assaut d'armes. Sauf de barrières. Grand carrousel avec anneaux, au sabre. Erection de tentes. Exercice des piquets. Gros carrousel Gros-10 Dragons contre 10 membres des autres corps volontaires. Course d'un quart de mille à pied, ouverte aux membres des corps de volontaires. Concours de boxe. Course de 100 verges, 5 pied, meilleurs 2 dans 3. Parade de marche, 3 fois le tour du rond. Pour terminer: Grande parade de POLO. Le corps de musique des Gardes à pied du Gouverneur-Général sera présent. Prix d'entrée, 25 cents. Les carrosses gratuits. La revue aura lieu à 10 heures précises.

J. STEWART, Capitaine-commandant. G. C. GEDDES, Secrétaire.

Le Froid Arrive

Nous conseillons à nos praticiens de s'y prendre d'avance, cette année, et ne pas attendre que le froid soit arrivé pour commander leurs

POELES!

Notre stock pour cette saison sera en ce point plus complet.

H. Meadows et Cie

Dépôt de Poeles de la "Capitale", 525 - Rue Sussex - 525